

PMGMR

**ENQUÊTE AUPRÈS DE VOISINS D'INFRASTRUCTURES
DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**VERS UNE GESTION RESPONSABLE
DE NOTRE ENVIRONNEMENT**

PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Communauté métropolitaine
de Montréal

**« GESTION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES DE LA
COMMUNAUTÉ
MÉTROPOLITAINE DE
MONTRÉAL »**

Notre référence : 881/JP/rf
Votre référence :

Étape 1 : l'opinion des citoyens riverains de certains sites de traitement de matières résiduelles de la région de Montréal

(Le 28 février 2003)

Table des matières

Pages

INTRODUCTION	1
1. NATURE ET IMPORTANCE DES NUISANCES.....	2
2. UN CENTRE DE COMPOSTAGE À LAVAL	5
3. UN CENTRE DE TRANSBORDEMENT À LONGUEUIL.....	8
4. UN ÉCO-CENTRE À CÔTE-DES-NEIGES.....	10
5. UN CENTRE DE TRI À CHÂTEAUGUAY.....	12
6. UN LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE À LACHENAIE....	15
CONCLUSION	18

ANNEXES :

- I Questionnaire**
- II Guide d'entrevue**
- III Tableaux statistiques détaillés**

Liste des tableaux

	<i>Pages</i>
1 Taux de prévalence de certaines nuisances selon le quartier.....	2
2 Niveau d'appréciation de certains éléments du cadre de vie	3
3 Quelques éléments du profil des répondants.....	4

Introduction

Le présent document résume l'essentiel de l'opinion des résidents riverains de cinq sites de traitement des matières résiduelles de la grande région de Montréal.

Un échantillon de 1 500 numéros de téléphone ont été aléatoirement sélectionnés à partir des adresses civiques des zones à l'étude. De ce nombre, nous avons rejoint 604 citoyens qui ont accepté de répondre à un bref questionnaire de qualification. Si nous avons réalisé un nombre inégal d'entrevues par secteur, c'est qu'il a été plus difficile à certains endroits de recruter des citoyens disposés à nous recevoir chez eux pour une entrevue plus en profondeur. Deux facteurs ont influencé le niveau de difficulté à recruter, soit la faible proportion de citoyens déclarant être affectés par une nuisance ou la conviction que la démarche sera inutile.

Pour les entrevues en personne réalisées au domicile des citoyens, nous avons eu recours à une approche semi-directive. C'est-à-dire que le répondant était libre de s'exprimer comme il l'entendait selon une structure fixe que l'interviewer était tenu de respecter peu importe l'ordre de la discussion.

Nous n'avons jamais révélé l'objet de l'étude, ni fait allusion aux équipements de traitement des matières résiduelles à proximité. Nous avons en tout temps laissé le répondant entièrement libre d'identifier les nuisances environnementales qui l'affectent et surtout, la source de ces nuisances. Plusieurs d'entre eux n'ont jamais mis en cause les équipements à l'origine de leur présence dans cette recherche.

Dans un premier temps, nous présentons les résultats statistiques relatifs à la prévalence des nuisances retenues et à une appréciation globale de la qualité de vie actuelle de leur quartier.

Par la suite, l'opinion des citoyens de chaque zone d'étude fait l'objet d'une analyse qualitative.

1. Nature et importance des nuisances

Le choix des personnes à rencontrer s'est effectué en deux temps. Lors d'une première sélection aléatoire parmi les ménages de la zone d'étude, nous avons réalisé des entrevues téléphoniques afin de détecter les personnes affirmant subir des inconvénients associés à un certain nombre de nuisances présélectionnées. Par la suite, nous cherchions à obtenir un rendez-vous afin d'apprécier de vive voix l'opinion des gens sur diverses options de gestion des matières résiduelles ou sur l'impact des nuisances identifiées sur la qualité de vie.

Un premier résultat montre que la perception de ces nuisances varie considérablement selon l'endroit sondé. Ainsi, les problèmes d'*odeurs* sont relevés par près d'un citoyen sur deux dans les secteurs Lachenaie (44 %) et Côte-des-Neiges (42 %). La *circulation intense de camions* est signalée par 43 % des résidents riverains du centre de compostage de Laval, par 42 % des ménages vivant à proximité de l'Éco-Centre du quartier Côte-des-Neiges et par 40 % des résidents de l'entourage du L.E.S. de Lachenaie. Le bruit provenant d'activités industrielles perturbe surtout la tranquillité des gens de Laval (39 %). Il en est de même pour les poussières et la fumée (34 %). À ce chapitre, toutefois, ce serait les gens du quartier Côte-des-Neiges qui subiraient les plus grands inconvénients (37 %). On constate donc que partout des proportions sensibles de citoyens identifient des nuisances affectant la qualité de vie de leur environnement.

Tableau 1 Taux de prévalence de certaines nuisances selon le quartier

(menace) Beaucoup et un peu	<i>Ensemble</i> (n : 604) (%)	<i>Laval</i> (n : 102) (%)	<i>Longueuil</i> (n : 148) (%)	<i>Côte-des-Neiges</i> (n : 84) (%)	<i>Châteauguay</i> (n : 161) (%)	<i>Lachenaie</i> (n : 109) (%)
• Mauvaises odeurs _____	28	25	11	42	28	44
• La circulation de camions _____	35	43	32	42	27	40
• Le bruit d'activités industrielles _____	19	39	21	18	14	10
• La poussière, la fumée _____	24	34	22	37	11	27

L'étude illustre, par ailleurs, que les gens se montrent généralement satisfaits de la qualité de vie dans leur quartier et que la problématique la plus importante est relative à la circulation des camions. Ainsi, sur une échelle d'appréciation variant de « 1 » (très mauvais) à « 10 » (excellent), la note 8 caractérise le plus souvent l'état de la situation. Le secteur Côte-des-Neiges est le seul quartier qui s'éloigne de ce profil d'appréciation avec des notes ne dépassant pas les 6 points sur 10. Un niveau qualifiable de moyen.

Tableau 2 Niveau d'appréciation de certains éléments du cadre de vie

(Note sur 10)

	<i>Ensemble</i> (n : 604)	<i>Laval</i> (n : 102)	<i>Longueuil</i> (n : 148)	<i>Côte-des-Neiges</i> (n : 84)	<i>Châteauguay</i> (n : 161)	<i>Lachenaie</i> (n : 109)
• L'ordre et la propreté _____	8	8	8	6	8	8
• La qualité de l'environnement _	8	8	8	6	8	8
• La circulation dans les rues ____	7	7	7	6	7	8

Invités à décrire leurs comportements les plus habituels lorsque survient des nuisances, les répondants affirment essayer de s'adapter, mais qu'en général ils s'enferment chez eux et attendent que ça se passe. Ainsi, 37 % des gens ont comme première réaction de fermer les fenêtres et 15 % de demeurer à l'intérieur de leur logis. Plus généralement, 57 % des gens attendent et s'avouent impuissants à changer quoi que ce soit. Selon l'étude, seulement 11 % des citoyens auraient le réflexe de se plaindre, plaintes qu'ils adressent le plus souvent aux autorités policières municipales. Ainsi, les registres des plaintes des citoyens relatives aux nuisances et adressées à la police pourraient devenir un bon indicateur du niveau d'impact des nuisances rapportées sur la qualité de vie des citoyens. Il importe, cependant, de considérer que les problèmes pourraient être au moins dix fois plus importants que le nombre de plaintes formellement enregistrées.

Par ailleurs, les données relatives au profil des répondants illustrent la compétence des gens interrogés à fournir une évaluation crédible de la qualité environnementale de leur quartier. En effet, plus de 60 % des gens interrogés habitent le secteur à l'étude depuis plus de dix ans et 13 % y sont nés. Des proportions conformes de propriétaires et locataires se sont exprimées de même que des groupes représentatifs d'hommes et de femmes.

Tableau 3 Quelques éléments du profil des répondants

	<i>Natif du quartier (%)</i>	<i>Résident</i>			<i>Propriétaire (%)</i>	<i>Locataire (%)</i>	<i>Homme (%)</i>	<i>Femme (%)</i>
		<i>- 5 ans (%)</i>	<i>5 ans (%)</i>	<i>+ 10 ans (%)</i>				
Laval (n : 102)	4	23	22	56	80	20	42	58
Longueuil (n : 148)	10	23	25	52	76	24	35	66
Côte-des-Neiges (n : 84)	15	26	19	55	16	81	33	67
Châteauguay (n : 161)	15	16	17	67	86	14	44	56
Lachenaie (n : 109)	18	12	20	68	89	11	41	59
Ensemble (n : 604)	13	19	24	60	73	26	39	61

2. Un centre de compostage à Laval

La zone à l'étude

La zone à l'étude réunit les résidants du quadrilatère formé par le boulevard Dagenais, l'autoroute Chomedey, le boulevard Ste-Rose et la première avenue. Au total, nous avons interrogé 102 résidants du secteur et rencontré dix d'entre eux. Dans l'ensemble, 43 % des résidants sondés se plaignent de la circulation des camions, 39 % du bruit provenant d'activités industrielles que plusieurs associent au centre de compostage. Cet équipement serait également responsable, selon 34 % des citoyens, de la présence de poussière et de fumée. Enfin, 1 citoyen sur 4 se plaint de la présence périodique de mauvaises odeurs. Les entrevues ont eu lieu le 6 août 2002.

La qualité de vie

Les gens aiment leur quartier. Ils ont choisi d'y vivre parce qu'il s'agit d'un endroit calme, proche du lieu de travail et des grands centres commerciaux et surtout parce que le coût de la vie leur apparaît moins cher.

Les résidants de ce secteur estiment les services municipaux aussi bons sinon meilleurs qu'à Montréal (ils ont souvent comme premier réflexe de comparer la situation à Montréal) et s'en montrent globalement satisfaits. Il est cependant facile d'observer, auprès des citoyens rencontrés, une forme de mécontentement dans le dossier du centre de compostage. La majorité des gens rencontrés estiment que les autorités n'ont pas été assez à l'écoute des citoyens et jusqu'à maintenant pas assez sensibles à leurs revendications. Le niveau de frustration nous est apparu élevé chez au moins deux citoyens rencontrés. Néanmoins, on salue la présente initiative et plusieurs souhaitent une plus grande consultation de la part des autorités. Les gens sont attachés à leur quartier et plusieurs se disent prêts à se mobiliser pour faire valoir leur point de vue. Personne ou presque n'entretient le désir de déménager à cause des inconvénients perçus.

Les nuisances perçues

En ce qui a trait aux nuisances, les citoyens rencontrés confondent la présence du site de compostage et la construction actuelle d'un parc industriel en bordure de l'autoroute 13.

À l'unisson, les citoyens rencontrés se plaignent du bruit d'activités industrielles, de circulation intense de camions, de poussières et de mauvaises odeurs. Toutes ces nuisances sont nouvelles, en ce sens qu'elles n'existaient pas au moment où les gens sont arrivés dans le quartier. La tranquillité des gens serait menacée, particulièrement depuis le début des travaux d'abattage d'arbres autour ou sur le site du centre de compostage. Les citoyens craignent que la coupe actuelle d'arbres fasse disparaître l'écran naturel qui les protège à la fois de la vue de ces équipements et de la libre dispersion des poussières et des odeurs.

Les propos de ces citoyens font état d'un niveau élevé de frustration, ils se disent mal considérés par les autorités du centre de compostage. Plusieurs mettent en évidence des catastrophes éventuelles et expriment une forme d'angoisse à l'idée d'être prisonniers de leur quartier en cas d'incendie ou de problèmes majeurs au centre de compostage. Les gens entretiennent des scénarios noirs qui apparaissent exagérés (accidents, explosions, incendies...) sur lesquels reposent cependant leur opinion. Pour eux, il est impensable d'accepter de nouveaux équipements (de traitement de matières résiduelles) dans leur quartier. Ils n'ont pas beaucoup confiance aux opérateurs pour respecter les normes environnementales et pas confiance aux autorités pour en assurer le suivi.

Le traitement des matières résiduelles

Les gens de ce quartier privilégient la filière recyclage à laquelle on associe le compostage. Le compostage obéirait, selon eux, aux mêmes principes directeurs et aux mêmes facteurs de succès.

Inviter les gens et les entreprises à réduire leur matière résiduelle, constitue, selon plusieurs, le premier geste à poser. Ici aussi, les citoyens croient à l'utilité d'une vaste campagne de sensibilisation et d'information à l'égard du recyclage et du compostage. Ils voient dans le recyclage l'occasion de mobiliser les citoyens vers de nouvelles pratiques et considèrent le

compostage comme un processus naturel, utile et éventuellement rentable. Ces deux options de traitement des matières résiduelles rallient la quasi-totalité des citoyens qui signifient leur désir de changer quelque chose dans leur comportement personnel, si cela devenait nécessaire à une plus grande efficacité.

L'enfouissement constitue une option de dernier recours. Ce procédé est rejeté par tous parce qu'il est reconnu comme le plus polluant et celui qui laisse le plus mauvais héritage aux générations futures. Ils se mobiliseront facilement pour s'opposer à l'implantation d'un L.E.S. dans leur entourage tant leur opinion est sensible sur cet aspect.

L'incinération garde ses mystères et ses craintes. On y est tous tenté, on juge que c'est une bonne idée, que théoriquement cela règle beaucoup de problèmes, mais qu'en pratique, on n'est pas vraiment certain qu'il s'agisse d'un procédé sécuritaire et environnementalement acceptable. On hésite, puis finalement, rejette cette option. Si jamais un tel équipement devenait nécessaire, ils ne souhaiteraient pas le voir dans leur quartier.

3. Un centre de transbordement à Longueuil

La zone à l'étude

La zone à l'étude est le triangle formé par les intersections des boulevards Jacques Cartier, Fernand Lafontaine et Jean-Paul Vincent. Huit entrevues sur dix ont été réalisées auprès de citoyens de ce secteur, les deux autres concernent un résidant du boulevard Guimond (près de Fernand Lafontaine) et un autre de la rue Curé Poirier (à l'intersection Jacques Cartier). Nous avons, par entrevues téléphoniques, rejoint 148 résidants du secteur et rencontré personnellement dix de ces derniers le 7 août 2002.

La qualité de vie

Les résidants du secteur affirment d'entrée de jeu habiter un quartier calme et sécuritaire. Selon eux, le quartier se caractérise par sa proximité des services et par la grande qualité des services municipaux. En dépit du fait que les gens constatent une légère détérioration de la qualité de vie du quartier, « *C'était plus tranquille, il y a quelques années.* », on est unanime à reconnaître que c'est mieux qu'ailleurs (on fait toujours implicitement référence à Montréal) et que les services municipaux sont de très grande qualité. Les gens affirment être satisfaits de leur choix de lieu de résidence et referaient le même choix encore aujourd'hui. On ne détecte pas d'envie de déménager qui soit directement associée aux nuisances soulevées.

Les nuisances perçues

Invités à réagir à un certain nombre de nuisances possibles, 32 % des ménages disent être incommodés par la circulation des camions. À discuter avec eux cependant, on apprend qu'il s'agit une fois sur deux de camionneurs ayant développé l'habitude d'ignorer la réglementation et de circuler dans le quartier pour gagner en efficacité dans leurs déplacements. Il ne s'agirait donc pas exclusivement d'une problématique associée au centre de transbordement dont ils sont riverains, mais bien d'un comportement délinquant face à une pratique actuellement interdite. Des plaintes adressées au service de police par quelques citoyens conduisent à un appel à la tolérance, ce qui a plutôt l'air de déplaire aux citoyens concernés.

Les odeurs, le bruit, les poussières et la fumée encombrant 1 citoyen sur 5 environ. On associe facilement ces nuisances aux activités industrielles et au centre de transbordement des déchets localisé à proximité. Les gens sont unanimes à reconnaître le caractère occasionnel de ces nuisances, mais estiment qu'elles constituent, néanmoins, des situations indésirables et potentiellement dangereuses.

Les gens confient ne pas trop savoir si cela présente un danger pour eux et leurs proches, et ne pas s'être interrogés davantage sur les impacts à plus long terme. Lorsque ces nuisances apparaissent, les gens se sentent en général impuissants à changer quoi que ce soit. Ils ont le réflexe d'attendre que ça se passe.

Le traitement des matières résiduelles

Au niveau des principes, les résidants expriment quelques idées qui ne laissent pas d'équivoque.

Le recyclage est de loin la première option spontanément amenée par les citoyens. Sous une forme ou une autre, les gens se montrent conscients des vertus de la réduction, de la réutilisation ou du recyclage, même si au plan de la pratique certains s'avouent peu engagés. Aussi, pour compenser peut-être, on est nombreux à souhaiter des appels à la collaboration de tous par le biais de campagnes de promotion ou de diverses activités de communication. Ils ont le désir d'être entraînés et convaincus à adopter de nouveaux comportements. Ils identifient l'enfouissement comme une pratique dépassée, polluante et potentiellement dangereuse. Ils entretiennent des convictions semblables à l'égard de l'incinération qu'ils voient comme une solution de dernier recours. Le compostage se classe au rang des pratiques à privilégier, mais les gens rencontrés avouent leur manque d'information et se montrent incapables d'une opinion ferme. Unanimement, on croit que ce procédé possède des propriétés intéressantes.

En général, les citoyens rencontrés montrent des réserves sévères lorsqu'il est question d'accepter de nouveaux équipements de traitement des matières résiduelles dans leur quartier. S'ils acceptent d'emblée ce principe, les déchets étant la responsabilité de chaque citoyen, disent-ils, ils refusent que ce soit pour traiter des déchets d'ailleurs. Et pour eux, Montréal ou Laval, c'est ailleurs.

4. Un Éco-Centre à Côte-des-Neiges

La zone à l'étude

La zone d'influence de l'Éco-Centre Côte-des-Neiges s'étend de la rue Van Horne jusqu'au boulevard Jean Talon et du chemin Côte-des-Neiges jusqu'à l'avenue Wilderton. Au total, nous avons rejoint 84 résidants et dix ont accepté de nous rencontrer le 8 août. Les répondants sont caractérisés par leur multi-ethnicité, plus de la moitié d'entre eux affirme être né à l'extérieur du Québec. Le lieu actuel est leur premier secteur de résidence au Canada et un premier contact avec les mentalités et les habitudes des gens d'ici. À l'opposé, trois autres citoyens rencontrés se disent « enfants du quartier ». Cette diversité dans les origines se prolonge dans les opinions.

La qualité de vie

Les gens du quartier apprécient la proximité dont ils bénéficient. Ils sont à quelques minutes du travail, des études, des centres commerciaux et des grands axes routiers de la métropole. Ils disent vivre au centre de l'action. Au plan des services municipaux, la majorité se déclare satisfaite des efforts et de l'offre de la municipalité. Une exception, cependant, concerne les services de sécurité que la plupart des gens rencontrés considère insuffisants. Le calme et la tranquillité seraient davantage menacés par les comportements de certains citoyens ou jeunes du quartier que par les activités industrielles ou autres. On souligne, néanmoins, pour ceux qui habitent le secteur depuis plus de cinq ans, que la qualité de vie ne s'améliore pas, voire qu'elle se serait détériorée depuis quelques années. À l'origine le meilleur endroit pour y vivre, on est maintenant plus nombreux à penser qu'il existe de meilleurs endroits de résidence à Montréal. Certains résidants habitent maintenant le quartier qu'en raison des bas prix du logement. À la première occasion, ils partiront à la recherche d'un secteur offrant une meilleure qualité de vie.

Les menaces perçues

Globalement, les résidants rencontrés dans le secteur Côte-des-Neiges se montrent plus sensibles que les autres aux nuisances environnementales. Environ 4 citoyens sur 10 disent être affectés

par la circulation des camions, par les mauvaises odeurs et par les poussières. Personne n'a, cependant, ni spontanément ni de façon assistée, associé ces inconvénients aux activités de l'Éco-Centre Côte-des-Neiges dont la moitié des gens rencontrés ignorent l'existence.

Leur point de vue repose plutôt sur le constat d'une augmentation constante et soutenue de l'ensemble de l'activité humaine. Il ressort clairement que la qualité de vie des gens du secteur est affectée par l'intensité grandissante de la circulation sur les autoroutes et les grands boulevards urbains, et par la densité d'occupation du territoire.

Selon les citoyens rencontrés, l'Éco-Centre n'altère en rien la qualité de vie des gens du quartier. Certains considèrent que le flux de circulation rattaché aux activités de l'université de Montréal constitue une nuisance de loin supérieure aux activités de l'Éco-Centre.

Le traitement des matières résiduelles

Cependant, les gens s'expriment spontanément sur la gestion des déchets domestiques. Ils estiment qu'une réorganisation du système actuel de collecte est nécessaire. Plusieurs déplorent le fait de ne pas avoir accès à un bac de recyclage alors que d'autres décrivent la manière dont on procède pour la collecte régulière aussi bien que les horaires auxquels on a recours.

Comme mode de gestion, ils privilégient massivement le recyclage que devrait soutenir de vaste campagne de promotion. Une personne a observé la notion de « réduction » de la consommation comme orientation prioritaire dans la gestion des matières résiduelles. Le compostage rallie la majorité, mais dans un secteur où le taux de locataire est élevé, cela pose des problèmes pratiques pour lesquels les gens avouent leur incompetence ou leur manque d'information. Ils se montrent, cependant, des collaborateurs faciles et accepteraient de changer leurs comportements, si cela pouvait être nécessaire.

Les gens rencontrés craignent l'enfouissement qu'ils identifient comme un procédé dangereux comportant des risques élevés et mal connus. Pour eux, il s'agit d'une option de dernier recours. La majorité s'oppose également à l'incinération comme procédé d'élimination bien que certains y soient favorables en autant qu'un contrôle sévère des émissions s'exerce et qu'il y a cogénération.

5. Un centre de tri à Châteauguay

La zone à l'étude

La zone à l'étude comprend le quadrilatère formé par le tracé prévu de l'autoroute 30, le boulevard St-Jean Baptiste, le boulevard industriel et le boulevard Pierre Boursier. Nous avons interrogé 167 personnes et rencontré dix de ces citoyens chez eux pour constater que les nuisances observées n'étaient pas souvent en lien avec le centre de tri situé à proximité, mais plutôt avec des activités agricoles ou commerciales. Les rencontres ont eu lieu le 12 août 2002. Dans ce secteur, 28 % des citoyens se plaignent des mauvaises odeurs et 27 % de la circulation de camions. Près de 14 % des gens se disent incommodés par le bruit d'activités industrielles et 11 % par les poussières et la fumée.

La qualité de vie

Près de la moitié des gens rencontrés sont natifs du secteur. Ils ont grandi dans le quartier et développé un solide sentiment d'appartenance. Selon eux, ils habitent le plus beau coin dans la région de Montréal, principalement en raison de la tranquillité et du charme d'une banlieue facile d'accès. Les gens disent y vivre heureux et un seul entretient l'idée de déménager, un projet qui devrait l'amener à Chambly d'ici quelques années.

Les citoyens sont réservés quant à la qualité des services municipaux. Les contacts avec les autorités ne seraient pas toujours faciles, notamment en ce qui a trait au traitement des plaintes à l'égard des nuisances. La plupart des citoyens rencontrés disent s'être déjà plaints à la police, principalement en raison des mauvaises odeurs. La situation n'a jamais changé et il est apparu clair que les policiers ou les autres autorités ne pouvaient rien faire pour corriger la situation, laquelle serait imputable à certaines pratiques agricoles. Il en résulte un fort sentiment de frustration. Ces citoyens se sentent abandonnés.

Les menaces perçues

Rappelons que plus que partout ailleurs dans la région de Montréal, les menaces identifiées spontanément par les résidents riverains du centre de tri de Châteauguay ne seraient pas reliées à ses activités. Le problème n° 1 identifié concerne les mauvaises odeurs de nature agricole reléguant au second plan la circulation des camions qui elle, cependant, pourrait être en partie attribuable au centre de tri.

Ce qui inquiète davantage les citoyens, c'est que la situation ne s'améliore pas. En fait, d'année en année, les gens notent une détérioration de la situation. Dans ce contexte, il se pourrait bien que les motifs ayant été à la base du choix de Châteauguay comme cadre de vie, disparaissent. Cette perspective est facilement évoquée par les citoyens qui souhaitent une meilleure harmonisation des besoins de chacun.

Le tiers des gens rencontrés s'oppose à l'implantation de nouveaux équipements de gestion des matières résiduelles dans leur quartier. Ces équipements sont suspects au point de vue de l'environnement et les autorités ne s'en occupent pas d'assez près. Cela fait dire à bon nombre qu'ils ne veulent pas d'un centre qui les amènerait à traiter les déchets des autres. Nous avons cherché à faire décrire ce qu'ils entendent par les autres. On note que l'hésitation et la confusion s'installent; on n'y arrive pas. On craint l'industrialisation du traitement des matières résiduelles, on avance facilement que ce secteur d'activité n'a pas bonne réputation, est présumé pollueur et détériorant pour le cadre de vie. D'autres, une minorité mais qui s'exprime, accepteraient que des équipements de traitement modestes et bien contrôlés puissent opérer dans leur environnement immédiat en autant qu'un suivi rigoureux soit pratiqué.

Le traitement des matières résiduelles

Pour les citoyens de Châteauguay, la gestion des matières résiduelles passe par le recyclage. Si l'on en croit leurs déclarations, il y aurait au Québec, au cours des prochaines années, de vastes campagnes d'incitation au recyclage. À l'unanimité ou presque, les gens rencontrés affirment déjà s'adonner au recyclage. Ils considèrent, cependant, qu'ils peuvent faire plus et se montrent prêts à modifier certains de leurs comportements pour améliorer la situation. Ils ne savent

pas toujours quoi faire, toutefois, et réclament implicitement un certain *leadership* en cette matière.

Sans s'opposer au compostage, que les gens classent presque au même rang que le recyclage, ils hésitent davantage à appuyer cette pratique tant ils se sentent loin de ce procédé dont ils disent tout ignorer ou presque. *A priori*, ils en pensent du bien, mais s'avouent incapables de prendre position sur une approche qu'ils savent intuitivement d'avenir.

L'enfouissement est dénoncé comme pratique de gestion des matières résiduelles. Cette option est jugée sévèrement pour son niveau de risque environnemental et pour ses effets à long terme méconnus.

Les opinions sont, cependant, partagées en ce qui a trait à l'incinération comme procédé de traitement des déchets. Un premier groupe (surtout des gens plus âgés) identifie l'incinération comme le premier procédé à retenir. Ces derniers appuient l'incinération parce qu'elle réduit considérablement le volume à traiter et qu'avec les technologies modernes, il doit être possible de contrôler les émissions atmosphériques. Un autre groupe de citoyens (aussi important en nombre) désavouent l'incinération pour les mêmes raisons. Ils ne croient pas que les émissions des incinérateurs puissent être inoffensives et propres, ce qui leur fait craindre le pire. Avec l'incinération, les vidanges disparaissent, mais la menace reste, disent-ils.

6. Un lieu d'enfouissement sanitaire à Lachenaie

La zone à l'étude

La zone à l'étude réunit deux concentrations d'habitations. Une première située immédiatement au sud du L.E.S. entre la rivière des milles-Îles et l'intersection boulevard St-Charles et de la Montée Dumais. Environ la moitié des rencontres ont été réalisées dans ce secteur. La seconde concentration se situe au sud-ouest de l'autoroute 640 à proximité du parc industriel de Lachenaie et de celui de Terrebonne. Ce secteur comprend les résidants du boulevard Laurier et des parcs de la Croix et Florent. Au total, nous avons interrogé 109 résidants au téléphone et rencontré dix d'entre eux à leur domicile le 13 août 2002.

La qualité de vie

Les propos des résidants de ce secteur sont plutôt réservés quant à la qualité de vie et de l'environnement. On trouve ça bien, sans débordement d'enthousiasme. Certains ajoutent que c'était mieux il y a quelques années avant que le site d'enfouissement n'augmente ses activités.

La qualité de vie dans la zone à l'étude apparaît, aux yeux des citoyens, meilleure qu'à Montréal, mais plusieurs craignent pour l'avenir. Bon nombre de citoyens de Lachenaie se sentent piégés face à un choix qui n'en est pas un. Ou on améliore la situation et on accepte la hausse du coût de traitement des déchets, ou on accepte les nuisances actuelles en s'assurant que les activités responsables n'iront pas en augmentant.

Un noyau dur de citoyens craint les hausses des coûts éventuellement rattachées aux nouveaux modes de gestion des déchets. Cela en amène plusieurs à opter pour le *statu quo*.

Les nuisances perçues

Deux nuisances meublent le quotidien des résidants de ce secteur à Lachenaie. La plus critiquée concerne la présence de nombreux camions reliés à la construction des développements domiciliaires et du nouvel hôpital qui, à cause de leur vitesse et de leurs fréquents passages, représentent, de l'avis de plusieurs, une menace pour eux-mêmes et pour les enfants.

Mais au-delà de la circulation contre laquelle on peut réussir à adopter des comportements de nature à se protéger, il y a un problème de mauvaises odeurs contre lequel les citoyens sont plutôt impuissants. Fort heureusement, le problème d'odeurs ne prendrait pas toujours (bien que souvent) son origine des activités du L.E.S. Les activités agricoles provoquent, elles aussi, des mauvaises odeurs qui incommodent les citoyens. Bien plus, certains citoyens relèvent des odeurs provenant des égouts municipaux et qui contribuent à diminuer la qualité de vie des gens du secteur. On relève dans l'opinion publique des traces de doute et un certain scepticisme quant à la capacité des autorités à exercer un contrôle quotidien sur les activités des propriétaires d'équipements de traitement des déchets. Les plaintes orientées vers la police municipale ne produiraient que peu d'effet durable.

Le traitement des matières résiduelles

Pour les gens de Lachenaie, l'avenir c'est le recyclage et le compostage. Certains parlent d'incinération, mais en terme de dernier recours. Recyclons tout ce que l'on peut et brûlons le reste, disent-ils... en s'assurant bien évidemment que la petite fumée inhérente soit propre. Mais il s'agit d'un souhait qui dépasse la réalité selon bon nombre. L'incinération est perçue comme un mode dangereux à propos duquel on ne dispose pas de garanties suffisantes. On est certain que ce n'est pas inoffensif.

Personnellement, les gens accepteraient de changer quelque chose dans leur comportement pour peu qu'il soit prouvé que cela apporte une contribution significative à l'ensemble. Ils refusent, toutefois, de voir d'autres équipements de traitement des matières résiduelles s'installer dans leur quartier.

Les gens soutiennent le recyclage et la collecte sélective, et souhaitent que des campagnes importantes de promotion en

vantent les mérites de manière à encourager la pleine collaboration de tous les citoyens.

Par ailleurs, même si l'on est nombreux à croire que le compostage constitue une avenue intéressante, les répondants ne croient pas trop à son efficacité. C'est trop d'ouvrage, disent-ils et ça s'applique mal pour les gens qui vivent en appartements. Bref, même si l'on considère que c'est une option à retenir, on aura besoin d'incitatifs puissants pour s'y adonner.

À l'enfouissement, les résidants à proximité du L.E.S. Lachenaie disent oui, mais un oui chargé de conditions. À condition que ça soit limité aux gens de la proche communauté, pas pour les autres et que ça ne pollue pas, particulièrement la nappe d'eau souterraine.

En dernier recours, si ça ne se recycle pas, on peut l'incinérer, mais là aussi les gens émettent des réserves quant à la propreté de cette option.

Conclusion

L'étude exploratoire met en lumière les phénomènes suivants :

- Le tiers de la population se dit affecté par des nuisances associées au bruit (19 %), aux mauvaises odeurs (28 %), à la poussière (24 %) et à la circulation des camions (35 %);
- Majoritairement les gens notent des nuisances qui ne sont pas toujours en lien avec les équipements retenus. Les mauvaises odeurs, par exemple, s'avèrent, une fois sur deux, provenir d'activité agricole, surtout à Châteauguay;
- La nuisance, qui se distingue par sa sensibilité sur l'humeur des citoyens, est la densité élevée de circulation de camions. Ce constat apparaît avec encore plus de force à Laval, à Côte-des-Neiges et à Lachenaie;
- Environ 11 % des citoyens disent porter plainte lorsque les nuisances perdurent ou s'intensifient. La police municipale est alors le point de chute;
- Pour la majorité des citoyens, les nuisances constatées n'étaient pas présentes au moment où ils ont choisi d'habiter leur domicile actuel;
- Il existe un fort sentiment d'impuissance face à la situation. Les gens affirment ne pas pouvoir prévoir ou se protéger;
- Le sentiment d'injustice à l'égard des nuisances dont ils sont les victimes, touche environ un citoyen sur cinq;
- La majorité des citoyens estime que la situation est pire maintenant qu'il y a quelques années. La qualité de leur environnement se détériore peu à peu;
- La majorité des citoyens fait montre d'une conscience environnementale encourageante. On relève facilement chez bon nombre une compréhension des principes du 3RVE, en plus d'une volonté d'en faire un peu plus personnellement;
- Au premier rang des modes de gestion privilégiés, on retrouve la récupération et le compostage à préférence égale. L'incinération intéresse plus d'un, mais on émet facilement des doutes sur sa propreté. L'incinération est réputée polluer davantage et est susceptible de créer des problèmes pires que ce que l'on cherche à solutionner. L'enfouissement est au dernier rang, loin derrière. Ce mode de gestion soulève des craintes;

- Au plan de l'approche, les gens privilégient la concertation et les appels à la collaboration. On souhaite la valorisation du geste individuel et l'encouragement à réduire, réutiliser et recycler. Dans leur discours, ce serait la partie « citoyen ». Pour la valorisation et l'élimination, on s'en remet aux autorités municipales le plus souvent, de qui on attend des choix éclairés et conformes aux prescriptions environnementales;
- On relève facilement de la suspicion face à la capacité des autorités à bien gérer les équipements de traitement de matières résiduelles. On émet des doutes sur l'autorité nécessaire pour faire respecter les normes environnementales et à assurer un suivi conséquent;
- On relève un fort courant d'opinion accréditant l'idée que les matières résiduelles concernent tous les citoyens et, qu'à ce titre, la collectivité doit en payer le coût de gestion;
- En général, les gens se sentent concernés par la gestion des matières résiduelles, acceptent de changer quelque chose dans leurs habitudes pour atténuer le problème et tolèrent la présence d'équipements de traitement à proximité, en autant qu'il s'agisse de traiter exclusivement les matières résiduelles de leur communauté.

Le modèle citoyen

Au plan conceptuel, les citoyens entrevoient la gestion des matières résiduelles par la mise en place de plusieurs petits centres de traitement plutôt que de s'en remettre à un traitement centralisé mettant à contribution des équipements lourds et plus à risque.

Dans l'ensemble, les citoyens acceptent que leurs matières résiduelles (l'arrondissement par exemple) reçoivent un premier traitement local afin de trier les « ressources » des composantes à valoriser ou à éliminer.

Ainsi, les 3R s'appliqueraient au niveau local et la valorisation ou l'élimination, le cas échéant, serait confiée à des équipements collectifs de plus grande capacité et efficacité.

Appréciation qualitative du positionnement des facteurs de risques de Covello (évaluée sur une échelle de 1 à 10)

<i>Polarité</i>	<i>Facteurs de Covello (note sur 10)</i>	<i>Recyclage</i>	<i>Compostage</i>	<i>Enfouissement</i>	<i>Incineration</i>
-	• Comporte une incertitude scientifique _____	2	3	9	7
-	• Amène une exposition involontaire au risque _____	2	6	7	9
+	• On peut exercer un certain contrôle _____	10	8	4	3
-	• Comporte des répercussions négatives				
	✓ à court terme	1	2	6	7
	✓ à long terme	0	1	10	8
+	• Les effets sont réversibles _____	10	10	1	0
-	• Suscite des craintes _____	0	2	10	10
-	• Affecte les enfants _____	1	3	8	7
+	• Est équitable _____	10	10	1	3
+	• Confiance dans les institutions _____	8	6	1	1
	$\Sigma+$	38	34	7	7
	$\Sigma-$	6	16	40	33
	$(\Sigma+ + \Sigma-)$	Indice net	18	-33	-26
		RANG	1	2	4
			2	4	3